

*Loi anti-inflation*

compris, parce que je suis toujours réélu. Je remercie mes électeurs.

**M. Prosper Boulanger (Mercier):** Où sont les autres créditistes? Il n'en reste plus!

**M. Beaudoin:** Je dois féliciter ce nouveau député d'avoir eu au moins le courage de se lever à la Chambre, mais lorsqu'il aura pris de l'expérience un peu plus, lorsqu'il connaîtra davantage la Chambre, lorsqu'il aura pris un peu plus d'expérience dans la vie et dans le monde des affaires, il s'assagira un peu et il comprendra alors que lorsqu'on a des décisions importantes à prendre, il est toujours bon de prendre conseil un peu partout, et surtout de prendre en considération les conseils reçus. C'est un peu normal pour un débutant que de désirer se faire valoir de toutes sortes de façons, et il faut le comprendre.

Pour revenir à mon sujet, monsieur le président, il aurait fallu que le gouvernement prévoie immédiatement des mesures concrètes, et parmi celles-ci, la première aurait dû être la réduction du taux d'intérêt. Et là-dessus, je suis d'accord avec l'économiste en chef de la CSN qui déclare ce qui suit:

Une 'lacune majeure' du programme est qu'il ne touche en rien les taux d'intérêt, pas plus que les gains de capital, un secteur qui contribue justement plus que sa part à la flambée inflationniste.

Une grande partie du problème se situe à ce niveau, et le gouvernement a fait la sourde oreille à tort lorsque nous lui répétons depuis longtemps de mettre fin à la hausse des taux d'intérêt.

Un autre secteur aurait dû faire l'objet de mesures pour stimuler l'économie, et c'est la construction domiciliaire, qui fait vivre des centaines de milliers de travailleurs et d'innombrables usines de matériaux. J'espère d'ailleurs, à ce sujet, que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) annoncera bientôt qu'il prolongera son programme d'aide à l'accession à la propriété de \$500 aux nouveaux acheteurs de maison, mais je crains plutôt qu'il n'arrête tout cela le 31 octobre. Pourtant, il faudrait songer à la relance et ne pas oublier que, quand la construction va, tout va en économie. Par ailleurs, il faudrait immédiatement réduire le taux d'intérêt hypothécaire abominable en vigueur actuellement sur les nouvelles maisons. Cela n'a pas de sens de payer 12 p. 100 d'intérêt pour s'acheter une maison, surtout après que le gouvernement aura institué le contrôle sur le salaire des nouveaux propriétaires.

En 1970, monsieur le président, pour une maison unifamiliale moyenne, il en coûtait à Montréal \$13.42 le pied carré; en 1972, il en coûtait \$14.83 le pied carré; en 1974, il en coûtait \$22.08 et en 1975, on estime que ce coût grimpera à \$27.

Non seulement faut-il ne pas enlever la ristourne fédérale de \$500 mais l'augmenter, mais de plus, il faut réduire les taux d'intérêt hypothécaires. En ce sens, il convient de signaler que le conseil exécutif du Congrès du Travail du Canada a invité le 10 septembre le gouvernement fédéral à réduire à leur ancien niveau le taux d'intérêt augmenté récemment par la Banque du Canada, et à subventionner les personnes à faible revenu en réduisant leur taux d'intérêt hypothécaire à 6 p. 100 pour l'achat d'une maison. Je considère cette proposition comme positive et logique.

D'un autre côté, le gouvernement fédéral devrait immédiatement s'entendre avec les détaillants pour établir un système d'escompte compensé de 15 ou 20 p. 100, financé par la Banque du Canada. Cela donnerait des résultats immédiats au profit, cette fois, de tout le monde sans discrimination: le gagne-petit comme le riche.

Je souhaite au moins une chose, monsieur le président, c'est qu'au moins personne à la Chambre, au cours du présent débat, n'accuse les agriculteurs de causer l'inflation. Si cela devait se produire, je soulèverais la question de privilège pour rétablir les faits, car ils sont bien plus des victimes de l'inflation qu'autre chose. Je me permettrai de citer un bref article paru dans *La Terre de chez nous*, le 15 octobre dernier, et qui en dit long à ce sujet, et je cite:

Qui cause l'inflation? La faculté des sciences de l'Université du Wisconsin a fait le calcul suivant:

Ici je veux vous faire remarquer qu'il s'agit d'un calcul fait aux États-Unis, mais depuis les 30 dernières années, notre courbe financière au Canada ressemble énormément à celle des États-Unis.

... entre 1944 et 1974, d'octobre à octobre, les salaires ont augmenté de 1250 à 3600 p. 100, le sucre de 512 p. 100, le café de 337 p. 100, le pain de 300 p. 100, le steak de 296 p. 100, la laitue de 258 p. 100, les timbres de 233 p. 100, le lait de 169 p. 100, le beurre de 90 p. 100 et les œufs de 31 p. 100. L'évolution n'a certainement pas été tellement différente au Québec. Or, il est remarquable que les produits que nous produisons, le lait, le beurre et les œufs, ont connu les plus faibles augmentations. Le prix des œufs a même crû 100 fois moins que les salaires qui permettent de les acheter. Le beurre 40 fois moins.

Je pense que cette étude ne demande pas d'autres commentaires tellement elle est d'elle-même éloquent.

En définitive, monsieur le président, il ne faut pas se le cacher: Nous vivons selon les termes de certains analystes «un état d'hyper-inflation appréhendée», et on peut s'attendre à des changements majeurs dans la politique économique du Canada. Le gouvernement vient de créer une commission de surveillance, mais la vraie commission qui aurait dû exister, c'est le gouvernement lui-même. Il aurait dû agir avant aujourd'hui pour prévenir les problèmes.

J'espère que les conseillers économiques du gouvernement ne sont pas allés à la même école que les économistes de la ville de New York, parce que dans ce cas, cela promet beaucoup! De toute façon, monsieur le président, il est une chose que je dois signaler en terminant: Si l'on se souvient bien de la façon dont l'impôt fédéral fut établi durant la guerre de façon temporaire et du fait qu'il dure depuis ce temps, on doit dire aussi qu'avec le gouvernement, il n'y a rien de plus régulier que quelque chose de temporaire! Et cela peut bien être la situation relativement à la loi actuellement à l'étude.

● (2120)

[Traduction]

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, je suppose qu'à ce stade avancé du débat nous pouvons commencer à conjecturer sur le programme du gouvernement, les motifs qui l'a inspiré et sur les particularités de notre économie exigeant de telles mesures draconiennes, notamment dans le secteur des salaires.

Je suis perplexe et je me demande tout d'abord si c'est vraiment la question de l'inflation qui est en cause car l'histoire nous a appris que des réglementations de ce genre dans une société industrielle occidentale avancée n'ont aucun effet. Je me demande alors pourquoi le gouvernement est donc si empressé de réglementer le secteur des salaires. Puis j'ai songé au pipe-line de la vallée du Mackenzie. Si nous devons poursuivre ce projet, il nous faudra faire appel aux capitaux privés et trouver des sommes fantastiques, et l'un des meilleurs moyens d'accroître les réserves de capitaux un est de geler le secteur des salaires tout en fermant les yeux sur les prix et par conséquent les bénéfices. Alors que le bill semble s'attaquer aux bénéfiques, on pourra constater que ceux-ci seront bientôt en hausse. Il en résultera, si les choses se déroulent